

AIPR : FORMATION ET EXAMEN

Concepteurs / Encadrants / Opérateurs

PROGRAMME DE FORMATION

Ref : FF012

Les objectifs du stage

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les obligations et responsabilités des différentes parties prenantes
- Adopter les bonnes pratiques anti-endommagement des réseaux pour sécuriser les biens et les personnes
- Réussir l'examen QCM pour être autorisé à intervenir à proximité des réseaux

Le programme détaillé

- Réforme réglementaire: principaux points de repère (30 mn)
- Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers (2h30)
 - Formulaire de DT : Guichet Unique et l'emprise du projet
 - Analyse des réponses
 - Réalisation des investigations complémentaires
 - Clauses dans les marchés et DCE
 - Marquage – Piquetage
 - Compétences des personnels
 - Cartographie
- Procédures pour les exécutants avant les chantiers (2h)
 - Procédure DT-DICT
 - Guide technique: présentation et mode d'emploi
 - Lecture des indices et affleurants
 - Travaux sans tranchée
- Procédures au cours du chantier (1h)
 - Arrêts de chantier : cas d'arrêt de chantier, responsabilités, formulaire de constat contradictoire
 - Dommages : responsabilités, formulaire de constat de dommage
 - Opérations sur chantier
 - Cas particulier des travaux urgents
- Passage du QCM AIPR Encadrant ou Concepteur (1h)

PUBLIC VISÉ

Concepteur et Encadrant, conformément à l'arrêté du 22 décembre 2015 sur la vérification des compétences des individus effectuant des travaux à proximité des réseaux

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITES PÉDAGOGIQUES

Présentation en français, appuyée par des diapositives PowerPoint, des vidéos, des discussions basées sur des expériences vécues, une session de questions/réponses et un QCM

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur habilité AIPR Concepteur et expert de la réglementation anti-endommagement des réseaux

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Participation et entraînement au QCM

MODALITES D'ACCÈS ET DE SUIVI

- Pièce d'identité à présenter pour le passage de l'examen
- Convention de formation (tarif, lieu, horaires)
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de fin de formation

 Accessibilité aux personnes en situation de handicap: nous consulter

DELAIS D'ACCES

INTER: planning accessible en ligne
INTRA: sous 30 jours minimum

EVALUATION & VALIDATION

- Evaluation à chaud
- Validation des acquis par l'examen QCM à passer sur le site internet du MTES
- Attestation de compétence AIPR (durée de validité: 5 ans)

DUREE & MODALITES D'INTERVENTION

1 jour soit 7 heures
En INTRA ou INTER
12 participants maximum en présentiel